



Avis

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en vue de l'obtention d'une autorisation dans le cadre de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau :

N° Dossier : EAU-AUT-22-1218-M24.1
Requérant : Sablière Hein S.à.r.l
Objet : Modification de l'autorisation EAU-AUT-22-1218 concernant la gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation d'une gravière à Schwebsingen
Localité : Schwebsingen
Commune : Schengen

La présente est publiée conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le Collège des bourgmestre et échevins,
Michel Gloden, Jean-Paul Muller, Tom Weber